

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 décembre 2022

Secrétaire de séance : monsieur Dimitri KRAJEWSKI

n°07.12.16.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fermeture de bâtiments vacances de fin d'année
Maison de la jeunesse

Pour des raisons liées à la crise énergétique et considérant une baisse régulière de fréquentation à cette période, Monsieur le Président propose au conseil municipal de fermer la Maison de la Jeunesse du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,
Dimitri KRAJEWSKI.

Pour extrait conforme,
Le Président,